



AXA WORLD FUNDS

(la « SICAV »)

Société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg

Siège social : 49, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Registre du commerce : Luxembourg, B-63.116

20 mars 2017

LE PRÉSENT DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.
EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER UN PROFESSIONNEL.

Chers actionnaires,

Nous vous informons par la présente que, étant donné que l'actif net du compartiment AXA World Funds – Framlington LatAm (le « **Compartiment** ») ne permet plus de réaliser une gestion raisonnable, d'un point de vue économique, du portefeuille dudit Compartiment, le conseil d'administration de la SICAV (les « **Administrateurs** ») a décidé de clôturer et liquider le Compartiment en vertu de l'article 29 des statuts de la SICAV (les « **Statuts** ») et des dispositions du prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** »). La liquidation prendra effet en date du 27 mars 2017 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Par conséquent, à la Date d'entrée en vigueur, toutes les actions en circulation du Compartiment seront obligatoirement rachetées à la valeur liquidative par action applicable à cette date. Les produits seront établis conformément aux dispositions des Statuts et du Prospectus. Les produits de la liquidation ne pouvant être distribués aux Actionnaires seront déposés, pour leur compte, auprès de la Caisse de consignation au Luxembourg.

Les actionnaires pourront racheter gratuitement leurs parts dans le Compartiment en vertu des dispositions de l'article 29 des Statuts jusqu'au 24 mars 2017.

Tous les frais et charges encourus pour la liquidation du Compartiment sont pris en charge par le Compartiment à compter de la date de signature des résolutions décidant de la liquidation.

Les Administrateurs ont décidé de procéder à l'élimination de la référence au Compartiment dans le Prospectus à l'occasion de sa prochaine mise à jour qui aura lieu sous six mois à compter du 27 mars 2017.

Les Administrateurs vous conseillent de vous informer et, lorsque nécessaire, de prendre conseil, sur les conséquences fiscales de cette modification dans votre pays de nationalité, résidence ou domicile. Pour toute question ou demande à ce sujet, nous vous prions de contacter votre conseiller financier ou le siège social de la SICAV pour toute question y afférant.

* *

Le Prospectus, adapté pour tenir compte de cette liquidation, est disponible au siège social de la

SICAV ou sur le site www.axa-im-international.com.

À l'attention des actionnaires belges : lorsque le rachat est proposé sans frais (sauf taxes éventuelles) aux actionnaires du compartiment concerné, cette demande de rachat peut être adressée au service financier situé en Belgique : AXA Bank Europe S.A., 25 Boulevard du Souverain, 1170 Bruxelles. Le présent prospectus, adapté pour tenir compte des modifications mentionnées ci-dessus, les documents d'information clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont également disponibles gratuitement au siège du service financier de Belgique. Il convient de signaler aux actionnaires belges que les actions de classe I ne sont pas éligibles à la souscription en Belgique.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est disponible sur le site internet de l'Association des Asset Managers Belges (« BeAMA » : <http://www.beama.be>).

Le Document d'Information Clés pour l'Investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en Belgique est de 30 %.

Cordialement,

Le Conseil d'administration
AXA World Funds